

le 27 avril 2001

Le vingt sept avril deux mil un, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Raymond BORDERON, Maire.

Présents : R BORDERON - Mme M<sup>e</sup> CREPINSEK - M F ALLARY - M L. PHELIPPEAU  
M B BOUCHET - M J. MAZIERE - M A FERRET - Mme J. HOCQUET - M G. JOSEPH -  
M H. ROSSIGNOL

Absent : M B BOURREAU

Monsieur Joël MAZIERE a été élu secrétaire.

**Ordre du jour : désignation d'un délégué au Syndicat Départemental d'Electricité et de gaz de la Charente - Compétence éclairage public**

15 mai 2001

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal désigne Monsieur JOSEPH Gilbert.



**Ordre du jour : Modification de la délibération du 24 mars 2001  
Délégués Aide Sociale**

15 mai 2001

La Préfecture a signalé que le nombre de délégués à désigner par le conseil municipal est de quatre membres et non trois.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité la quatrième membre élu est :  
Monsieur Francis ALLARY.

Pour mémoire, les quatre membres du conseil sont :

Mme CREPINSEK - Mme HOCQUET - Mr ROSSIGNOL - Mr ALLARY

**Ordre du jour : annulation de la délibération du 24 mars 2001  
délégués au SIVOM du Pays d'Horte et de Lavalette.**

15 mai 2001

Suite aux observations formulées par la préfecture en date du 10 avril 2001 et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'annuler la délibération du 24 mars désignant des délégués au SIVOM.



**Ordre du jour : Commission des impôts directs**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité propose

Commissaires titulaires

Commissaires suppléants

ALLARY Jean Claude

ALLARY Francis

BORDERON Christian

BOURREAU Bernard

CREPINSEK Marie Claire

DUROUEIX Yves (Bois)

CHAUME Christiane (LA ROCHEBEAUCOURT)

MAZIERE Joël

BOUCHET Bernard

FERRET Alain

GOURIVEAU François

GUILLEMET Pascal

BRACHET Marie-France

ALLARY Lucien

MARTIN Simone

TARDIF Jean Pierre (Rougnac-16)

FERRET Serge

FAURE Jean Hubert

TRALBOUT Brigitte

BOURREAU Vincent

PHELIPPEAU Hervé

JOSEPH Richard (Bois)

FORT Jean-Paul (Edon- 16)

MAGNE Claude

15 mai 2001

**Ordre du jour : Maire honoraire**

15 mai 2001

Monsieur Le Maire propose d'attribuer à Richard JOSEPH, le titre de Maire honoraire de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, considère que Richard JOSEPH, conseiller municipal de 1965 à 1983, deuxième adjoint jusqu'en 1989, Maire de 1989 à 2001, par ses qualités d'homme et d'administrateur a bien mérité la reconnaissance de la commune.

**Ordre du jour : Agent d'entretien - CDD**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas pu juger le travail effectué par Bruno Berger, agent d'entretien 16 h par semaine, nommé temporairement depuis le 7 février 2001 par l'ancien Maire et pour trois mois, soit jusqu'au 6 mai 2001.

Après renseignement auprès du Centre de Gestion, et par sécurité, le Maire a la possibilité de faire signer un contrat à durée déterminée de six mois à Monsieur Bruno BERGER pour le même temps de travail, soit 16 h par semaine.

Le conseil municipal en prend note et à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat à durée déterminée du 7 mai 2001 au 6 novembre 2001, avec Mr Berger Bruno pour 16 heures par semaine.

14 mai 2001

**Ordre du jour : Travaux du logement de l'ancienne école.**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il possède les devis des travaux du logement de l'ancienne école :

Devis J.C BOYER : mise aux normes électricité cuisine ..... 2.900.00 H.T

Devis G ROUFFARTE : réfection totale peinture  
isolation contre humidité ..... 68.540.95

Devis F ALLARY : menuiserie ..... 6.982.00

SOIT TOTAL H.T 78.422.95 H.T

- propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Général de la Charente et de financer les dits travaux de la façon suivante :

Total H.T .....	78.422.95
Subvention sollicitée 40 % .....	31.369.18

A la charge de la commune H:T 47.053.77

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2001 et sont suffisants.  
Les travaux seront réalisés en juillet 2001



Monsieur F ALLARY ne prend part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte les devis
- sollicite l'attribution de la subvention auprès du Conseil Général
- autorise Mr le maire à signer tous documents à la réalisation du projet.

15 mai 2001

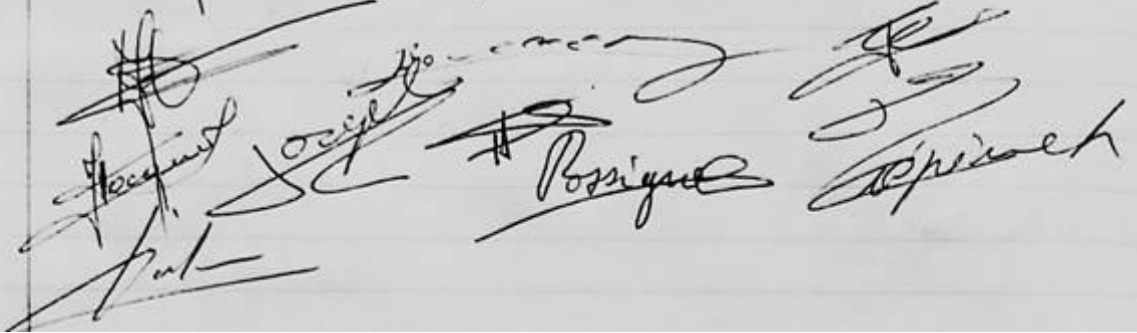
**Ordre du jour : Achat d'une armoire réfrigérée**

Monsieur Le Maire propose d'acquérir une armoire réfrigérée pour la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte d'acheter une armoire réfrigérée, ventilée pour un prix maximum de 10.000 Frs

Ont signé les membres présents .



Handwritten signatures of council members, including names like 'Accomin', 'Joseph', 'Bosigues', and 'Episack'.